



CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

N°128

le magazine

JANVIER 2018

FOCUS

Zoom sur les collèges



ET AUSSI...

PLACE AU RIPAME !

P 4

LE SMILE À SAINT-MELAINE

P 5

VIE ASSOCIATIVE

P 13



Sommaire

EN DIRECT

Décisions du
Conseil municipal 3

Actualités 4/5

Expression 6/7

FOCUS

Les collègues 8/9

PRÈS DE CHEZ VOUS

Sur le vif 10/11

Vivre ensemble 12/13

DÉCOUVERTES

Histoire 14/15

Rencontres 16/17

CARNET

État civil 18

Agenda 19

Le magazine - Janvier 2018 - N°128
Journal d'informations municipales -
Broons-sur-Vilaine / Châteaubourg /
Saint-Melaine. Dépôt légal : Janvier 2018

Directeur de publication : Teddy Régnier
Co-directeur : Arnaud Dupuis - Suivi
de rédaction et d'exécution : Shirley Piron
Réalisation graphique : LRCG
Impression : Les Hauts de Vilaine
Rédaction : Jean-Louis Kernen, Shirley Piron,
Coralie Renault - Photo de couverture :
collège Saint-Joseph. Crédits photos : Mairie
de Châteaubourg ; Pierre Lepoutre,
photographe professionnel
à Châteaubourg (www.pierrellepoutre.com)

Mairie de Châteaubourg
5 place de l'Hôtel de Ville
BP 92156 - 35220 Châteaubourg
Tél. : 02 99 00 31 47
Fax : 02 99 00 80 65
www.chateaubourg.fr

Édito



Chers concitoyens,

Cet éditto est l'occasion pour moi de faire le bilan de l'année écoulée. Comme nous l'avions prévu il y a un an, l'année 2017 aura été particulièrement chargée pour la commune de Châteaubourg. En adoptant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, nous avons tracé le développement de la ville pour les 10 prochaines années. De ce PADD découleront nos futurs choix politiques en matière d'équipements publics, de lotissements, de déplacements, d'écoles et de préservation de notre environnement. Ce PADD est aussi l'occasion pour nous de réaffirmer nos choix en matière de dynamisme économique, associatif et culturel.

À l'heure où j'écris cet éditto, les voyants semblent au vert pour réussir l'année 2018. La confiance des ménages est en hausse, le climat des affaires s'améliore, les entreprises réinvestissent et nous connaissons notre plus fort taux d'expansion économique depuis la crise de 2008. S'ajoute à cela l'attractivité de notre commune qui ne faiblit pas que ce soit d'un point de vue résidentiel ou économique. Idéalement situé entre Vitré et Rennes, notre proximité avec la RN157, la gare et nos réserves foncières, nous assurent un avenir serein. Même si les réductions de dotations de l'État ont diminués nos marges de manœuvre financières, nous saurons nous adapter pour répondre à vos attentes.

Nous entrons désormais dans la deuxième moitié du mandat avec la volonté de voir se réaliser les projets sur lesquels nous avons beaucoup travaillé en 2017. Je pense à la gendarmerie dont les travaux sont en cours, à la ZAC multi-sites, à la médiathèque, à la maison de l'enfance, à la maison de santé, à la rénovation du centre-ville... Je tenais à remercier les élus et les services de la Ville qui m'accompagnent avec toujours la même implication. Je tenais à remercier particulièrement Jeroen Sweijen qui, pour des raisons de santé, a dû abandonner ses fonctions d'adjoint. Jeroen symbolise ce que j'ai souhaité pour notre ville : l'ouverture aux autres, le sens de l'écoute et du dialogue, l'innovation, mais aussi la détermination. Je le remercie particulièrement pour son action dans l'élaboration de la future médiathèque. Nous tâcherons d'être fidèles à sa volonté de voir cet équipement devenir un lieu de vie et de culture pour Châteaubourg.

L'année à venir sera une année remplie de nouveautés et de surprises. Je vous donne donc rendez-vous lors des nombreux événements de notre commune et je vous souhaite à vous et vos proches une belle année 2018 !
Amicalement,

TEDDY REGNIER
Maire

EN DIRECT

Décisions

Extraits des principales décisions des Conseils municipaux
des mois de novembre et décembre

URBANISME TRAVAUX

RÉALISATION D'UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Les communes de Châteaubourg, Saint-Didier et Saint-Jean-sur-Vilaine sont associées depuis 2005 pour la gestion de leurs eaux usées. Pour faire face à l'évolution de la population, une maîtrise d'ouvrage a été confiée, après consultation, au bureau d'études NTE de la Chapelle-des-Fougereux pour un montant de 27 000 € HT. Cette mission porte notamment sur le diagnostic des systèmes d'assainissement des 3 communes, la faisabilité de la construction d'une nouvelle station d'épuration et le mode de gestion. Une présentation de l'avancement de l'étude et du diagnostic a été faite auprès des services de l'État en décembre 2016. Ces derniers demandent un complément de mission afin d'augmenter le dispositif de contrôle et de mesure sur le réseau existant. Le Conseil a validé le marché complémentaire lié à cette mission, pour un montant global de 13 298 € HT, attribué au bureau d'études NTE.

MÉDIATHÈQUE - CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Pour la réalisation de la future médiathèque, un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé et 4 candidats ont été sélectionnés par le jury pour présenter une prestation. Le jury, après étude des dossiers, a classé les candidats, en fonction de la valeur technique et de l'économie générale des projets. Une séance de dialogue a été réalisée entre le jury et les candidats classés premier et second. Le Conseil a validé le choix du lauréat Bigre Architecture et a validé l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au groupe ment représenté par ce lauréat.

ZAC JARDINS DE LA BRETONNIÈRE - AVENANTS

L'îlot Hi6b0 a été transformé en opération groupée de 12 lots libres de constructeurs. Suite à la réalisation des travaux et aux conditions climatiques, il a été nécessaire de compléter les



Le projet retenu pour la médiathèque : l'accent mis sur l'intégration paysagère.

prestations initialement prévues et d'allonger le délai d'exécution. Des avenants sont nécessaires sur les lots 1 et 3 du marché. Ils concernent un ajout de bordures, de places de stationnement, de récupérateurs d'eaux pluviales et d'accès piétons (lot n°1) et la modification des dimensions des armoires d'encastrement de coffrets (lot n°3). Le Conseil a approuvé ces avenants.

FINANCES

TARIFS 2018

Comme chaque année, il convient de fixer les tarifs, applicables au 1^{er} janvier 2018, liés aux différents services de la mairie. Ainsi, le Conseil municipal a validé les tarifs suivants : location des salles municipales et du matériel, droits de place et permission de voirie, concessions cimetières, cantines scolaires, Centre de Loisirs et Espace Jeunes, événements.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

La commune a établi un nouveau contrat de DSP avec Veolia Eau, et a négocié avec ce délégataire une évolution du prix de l'eau permettant de financer les investissements liés aux équipements d'assainissement, sans impact sur le tarif appliqué aux usagers. Ainsi, pour 2018, le Conseil a approuvé les tarifs communaux.

INTERCOMMUNALITÉ

PARTICIPATION RÉSEAU DE TRANSPORT INTRA-URBAIN

Vitré Communauté déploie sur le territoire un réseau de transport

intra-urbain dont bénéficie Châteaubourg. La mairie participe financièrement au coût de ce réseau. Ainsi, le Conseil a validé les modalités de calcul de la participation financière proposées par Vitré Communauté. Les critères de participation sont les suivants : le coût des prestations de service N-1 ; un pourcentage à charge à hauteur de 30 % pour Châteaubourg ; un pourcentage de kilomètres effectués, fixé à 95 % pour la commune.

VIE DES ÉCOLES

RYTHMES SCOLAIRES - CONVENTIONS AVEC LES ÉCOLES PRIVÉES

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la mairie organise les temps d'activités périscolaires pour les 4 écoles de la commune. Pour pouvoir intervenir dans les écoles privées, des conventions ont été établies pour la mise à disposition des locaux des OGEC à la commune et pour préciser les modalités d'organisation matérielle, humaine et financière de cette intervention. Le Conseil a validé les conventions.

Actualités

Enfance jeunesse

APRÈS LE RAM, LE RIPAME AVEC TOUJOURS L'ENFANT AU CŒUR DU PROJET



Une réussite doit être partagée. Après le succès du RAM, place au RIPAME - le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants - qui sera opérationnel ce premier trimestre 2018.

16 000 habitants désormais

« Le bilan de la première année du RAM est positif. Nous allons désormais étendre ce dispositif sur les communes du bassin de vie de Châteaubourg, suite à leur demande » indique Bertrand David, adjoint chargé de l'enfance jeunesse, l' élu qui a impulsé cette politique. Le projet s'adresse à un total de 16 000 habitants sur le secteur de Saint-Jean-sur-Vilaine, Cornillé, Saint-Aubin-des-Landes, Saint-

Didier, Louvigné-de-Bais, Domagné et Châteaubourg. Des communes toutes partantes avec des Conseils municipaux qui ont voté pour cet élargissement.

Un financement de la CAF

« Avec le RIPAME on met l'accent sur la place essentielle des parents et des enfants » poursuit Sarah Bazin* qui tient à préciser que « la CAF** continuera de financer le service à hauteur de 75 % mais n'assurera plus la gestion sur le terrain ». Une aide qui sera toutefois très appréciée dans le cadre de la continuité d'un service adapté aux vrais besoins locaux. Tout est parti, en effet, d'un diagnostic du terrain, avec deux réunions par mois, dès

le début 2017, autour des délégués des six communes.

« Certains espaces jeux sont gérés par des associations locales qui parfois n'ont pas toujours la possibilité de proposer des animations. Par ailleurs, nous devons travailler sur le renouvellement des assistants maternels à leur domicile » poursuit Sandrine Bompard***.

Un service gratuit, sans zone blanche

Mais pas question pour le RIPAME de tout bouleverser : on garde ce qui marche sur le terrain. La nouvelle formule permettra surtout de lisser les disparités entre grandes et petites communes qui n'ont pas les mêmes budgets. Le tout avec des objectifs clairs : un service gratuit et des pratiques homogènes.

Avec ce concept élargi sur le bassin de vie, toutes les communes disposeront ainsi des services d'une animatrice pour les permanences avec les conseils, l'administration et l'animation des matinées d'éveil. Le RIPAME, qui sera piloté à l'avenir à partir de la future Maison de l'Enfance à Châteaubourg, offrira aussi aux familles et aux 183 assistants maternels du territoire, un cadre pour se rencontrer et échanger autour de leurs pratiques professionnelles.

« Si le rattachement administratif est à Châteaubourg, le service tient à se déplacer vers les personnes » précise Sandrine Bompard qui coordonnera l'activité des deux animatrices sur le terrain. Cette nouvelle initiative sera appréciée par les jeunes parents qui trouveront ainsi un interlocuteur unique pour toutes leurs démarches. Le tout sans zone blanche sur le territoire. Comme l'objectif de la 4G !

* Responsable secteur enfance jeunesse scolaire

** CAF : Caisse d'Allocations Familiales

*** Responsable enfance jeunesse

TECH INN' VITRÉ : le premier salon des usages numériques

PLACE À LA ROBOTIQUE ET À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Conférences, ateliers, démonstrations, animations et même un hackathon... Le salon des usages numériques, organisé par Vitré Communauté, du 2 au 4 février, sera l'occasion de présenter les dernières innovations aux professionnels et au grand public. Cette première édition placée sous l'égide de la robotique et de l'intelligence artificielle se déclinera dans une formule variée et dynamique.

Ainsi un programme de conférences et de tables rondes permettra d'abord à chacun de s'informer sur l'évolution des technologies et de leurs usages, tandis que les chercheurs, les roboticiens, les industriels et les usagers partageront leurs connaissances pour évoquer les enjeux de la robotique et de l'intelligence artificielle.



Des ateliers d'initiation à la fabrication numérique - de la programmation à l'impression 3D - seront proposés dès le plus jeune âge. Les entreprises, associations, écoles et particuliers sont aussi invités à présenter leurs projets dans une trentaine de stands. L'hackathon - une programmation informatique collaborative - regroupera enfin des volontaires pour développer ensemble un projet sur plusieurs jours, à travers un pro-



PRATIQUE

● **Vendredi 2 février** : réservé aux professionnels (réflexion sur les enjeux économiques de robotique et de l'intelligence artificielle) et aux scolaires. De 10h à 18h.

● **Le samedi et le dimanche** : ouverts au grand public. Thèmes : numérique dans notre société, éducation, culture, économie, santé, citoyenneté. De 10h à 18h.

Entrée gratuite.

Centre culturel Jacques Duhamel, 6 rue de Verdun à Vitré

cessus qui permet de créer rapidement un prototype pour répondre à un besoin.

Un programme varié et intéressant donc, pendant ces trois jours, pour se tenir au courant des dernières innovations du full numérique... où tout va si vite. Un rendez-vous à ne pas manquer. Et c'est gratuit !

Changement de propriétaire

APRÈS LE BAR DES SPORTS, PLACE AU SMILE À SAINT-MELAINE

Le nom vous invite de suite aux échanges et à la sympathie. Nous arrivons au Smile - le sourire en anglais - le nouveau bar de Saint-Melaine, au 25 bis rue de Vitré, dans le virage, en face de l'église. Le Smile, c'est en fait la suite du célèbre Bar des Sports tenu par Maria, depuis octobre 1988.

Un projet bouclé en cinq mois

Soucieuse de maintenir une activité commerciale, vecteur de lien social à Saint-Melaine, la municipalité a décidé d'acheter une nouvelle maison, dès sa mise en vente, en exerçant son droit de préemption urbain le 22 juin 2017, le bâtiment précédent étant trop vétuste pour un établissement recevant du public. L'opération a ensuite été menée en cinq mois, avec l'acquisition de la maison le 18 juillet, au prix de 156 000 €, avant d'aménager l'intérieur en bar et de réaliser une terrasse pour un coût total de 40 000 € de travaux environ. Il ne restait plus qu'à réceptionner le chantier le 6 novembre 2017.

Nadège : « Dans un bar, on fait du social »

Le lendemain, c'était déjà l'ouverture. « Il fallait maintenir ce commerce de proximité.

Je suis vraiment contente. Sans le maire, les élus, les services et Maria, je ne serais pas là » confie Nadège Baudoin, désormais propriétaire de la licence bar-tabacs-Française des Jeux. Nadège, 36 ans, native de Saint-Melaine, est une fille du pays qui aime son job. « Le contact me plaît. J'aime discuter avec les gens. Ceux-ci ont besoin d'échanger. Dans un bar, on fait du social. Les personnes sont parfois en détresse ». Les clients éprouvent le besoin de parler. Elle l'a bien compris. « C'est pour cela que je ne mets pas la télé ».



Douze heures par jour... et le dimanche

La succession de Maria est assurée. « Tous les matins dès sept heures les voisins viennent pour le café et le journal, ensuite j'ai un roulement toute la journée ». Les



habitudes sont bien gardées, douze heures par jour : « le bar reste ouvert le dimanche toute la journée et on a beaucoup de passage ». À peine installée, Nadège a déjà des projets pour animer son petit commerce. L'animation et la convivialité sont préservées à Saint-Melaine, loin des villes de grande solitude. Objectif atteint avec le sourire... pardon le smile !

Ouvert tous les jours de 7h à 19h30. Fermé le mercredi après-midi et le samedi toute la journée. Ouvert le dimanche toute la journée et les jours fériés. 02 99 00 38 88

Expression

PORTAIT D'UN ÉLU

Arnaud Dupuis, élu de la liste majoritaire, adjoint en charge du développement local, du numérique et de la communication



Se raconter n'est pas un exercice aisé alors je vais prendre les choses dans l'ordre ! Je suis originaire de Picardie, plus précisément de la ville de Chauny où ma famille demeure toujours, où j'aime me ressourcer plusieurs fois par an. J'ai effectué mes études en électronique et informatique à Amiens, où j'ai vécu durant près de dix ans, jusqu'en 2004, date de l'obtention de mon doctorat, spécialisé dans le traitement des images.

Début 2005, c'est mon premier emploi, à l'INRIA*, qui m'a conduit à Rennes. Déménager en Bretagne fut pour moi une belle surprise car j'ai toujours été très attaché à cette région où j'ai de nombreux souvenirs de vacances passées enfant et adolescent. Ce qui devait être un contrat de 9 mois initialement s'est avéré être le début de mon aventure bretonne. En 2008, je me suis lancé dans mon propre projet professionnel et c'est début 2010 qu'est née

ma première start-up, dédiée à la vidéo. Ce fut une aventure terriblement intense et enrichissante, avec des rencontres incroyables ! Malheureusement, cela s'est arrêté fin 2013. Fort de cette première expérience, j'ai relancé une nouvelle société, dans l'informatique toujours, domaine qui, vous l'aurez compris, est une passion. Et cela remonte à l'enfance : j'étais fasciné par les animations 3D, le graphisme et j'avais envie de comprendre comment étaient créées ces images. D'un naturel curieux et parfois hyperactif, je m'intéresse à toutes les technologies, mais il m'a bien fallu me focaliser sur un domaine. L'informatique est un univers qui me permet d'être créatif, un terrain de jeu idéal dans lequel il faut sans cesse se renouveler pour concevoir les technologies de demain. Et le sujet est inépuisable !

Je me suis installé à Châteaubourg en 2011, à la faveur d'un coup de cœur immobilier.

J'ai également été conquis par la qualité de vie, les facilités d'accès (4 voies et gare me sont indispensables !) ainsi que les services proposés par la ville. Je m'y suis rapidement plu, ce qui m'a donné envie de m'investir pour la collectivité. Initialement, j'imaginai le faire au niveau associatif mais c'est le rôle d'élu qui s'est présenté. Et c'est une découverte qui me plaît assurément, tant au niveau des projets que du travail avec les services municipaux, dont je mesure l'implication. Entre mon activité et mon rôle d'élu, et bien sûr quelques loisirs somme toute classiques, j'ai la chance de pouvoir étancher ma soif de créativité et de projets !

**Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique*

TRIBUNE POLITIQUE

MAJORITÉ

Pour un dialogue apaisé et constructif



Vous avez été plus de 300 à répondre à la consultation sur la médiathèque. Une large majorité d'entre vous a exprimé la volonté de voir notre projet aboutir. Nous avons ainsi mis à profit vos remarques et suggestions pour apporter des modifications au projet. Cette démarche innovante pour la Ville de Châteaubourg sera reconduite pour les projets structurants à venir comme le pôle enfance, la déviation, les écoles, etc...

Cependant notre mode de gestion de la Ville n'est pas basé sur une démocratie participative à outrance qui est pour nous trop souvent source d'inertie. Nous avons un projet pour lequel nous avons été élus, que nous déroulons depuis 3 ans et que nous entendons mener jusqu'au bout afin de respecter nos engagements. Si nous amendons certains points c'est pour mieux répondre à vos attentes. Nous notons au passage que pour certains, la consultation des habitants n'est bien faite que quand les résultats correspondent à leurs souhaits. Ce n'est pas notre vision de la gestion d'une ville. Dans ce mode de fonctionnement, nous veillons en effet à ce que la démocratie représentative ne soit pas confisquée par quelques-uns qui cherchent à intimider en criant plus fort que les autres.

Nous devons préparer l'avenir de Châteaubourg sereinement même si les courriers régulièrement envoyés par l'opposition à la préfecture sont source de tension. Nous tenions à remercier les services qui ont depuis 3 ans toujours veillé à la légalité de nos décisions. Nous mesurons ainsi le stress et la charge de travail qu'implique l'esprit « tatillon » de l'opposition.

Si cela peut parfois ralentir notre processus de décision, il n'empêchera pas la réalisation de notre projet pour la ville. Un projet qui en plus d'être précis est financé. En face de chaque dépense nous avons des recettes. Ainsi le futur emprunt pour la gendarmerie sera entièrement couvert par les loyers versés. Il n'y aura donc pas d'impact sur vos impôts. Les subventions que nous avons réussi à obtenir, la vente des terrains et les taux d'intérêts bas nous permettent de préparer l'avenir de Châteaubourg sans impacter votre pouvoir d'achat. Ces choix, en accordant notre audace et une gestion rigoureuse, conjuguent ainsi présent et futur en toute sérénité. Nous vous souhaitons donc à toutes et tous une très belle année 2018 remplie de belles rencontres et de beaux moments d'échanges.

Les élus de la majorité

LISTE MINORITAIRE

Ensemble !

2018 sonne l'entrée dans le dernier tiers du mandat municipal. Quel est le bilan des promesses tenues ou engagées ? Notre petit espace d'expression ne nous permet pas d'y apporter ici notre éclairage.

Revenons cependant sur un fait récent. L'équipe majoritaire a perdu son adjoint à la culture, qui a dû abandonner ses responsabilités pour des raisons indépendantes de sa volonté. Le dommage est grand. Non seulement Jeroen est une personne dotée d'une grande culture et impliquée dans un large réseau culturel, mais il avait su imprimer, dans ses méthodes de travail, un esprit d'écoute et de concertation tout au bénéfice de la commune. L'équipe majoritaire a désormais choisi de ne plus avoir d'adjoint à la culture. Cela nous semble inquiétant pour la cohérence de la politique culturelle, sur laquelle nous n'avons aucune visibilité. Ses différentes thématiques sont rattachées à plusieurs commissions dont nous ne comprenons pas bien la logique, si elle existe. La cité des sculpteurs, l'événementiel (récurrent ou sporadique) et la bibliothèque sont sous la responsabilité de trois élus différents. **Quid de la synergie de la politique culturelle, celle qui doit créer du lien entre le public et les acteurs de la culture autour d'un projet culturel ?** Sans projet clairement établi et proposé par un adjoint qui a une vision d'ensemble, l'action risque de se résumer alors à une gestion comptable des prestations produites.

Selon les textes qui régissent le fonctionnement des collectivités territoriales, **une politique culturelle a pour mission** de permettre aux habitants de se rencontrer, de cultiver leurs capacités d'inventer et de créer, et de recevoir la formation artistique de leur choix, **tout en préservant le patrimoine** pour le bien commun de la collectivité.



Voici donc un deuxième sujet d'inquiétude : le patrimoine de Châteaubourg. Revenons sur le dossier de la future médiathèque. Nous n'avons jamais

remis en cause ce projet d'autant que nous avions un dossier prêt à démarrer avant les dernières élections municipales. Ce qui nous préoccupe, ce n'est pas la construction présentée par le cabinet d'architectes Bigre mais bien sa situation à la place de la maison du Gué, un petit patrimoine qui sera détruit pour être remplacé par un patrimoine problématique. **Il sera difficile et dangereux de circuler autour de la médiathèque**, et ce, pour plusieurs raisons : proximité immédiate du rond-point, accès en circulation alternée au parking du Gué, absence de trottoir côté gauche le long du bâtiment, accès plus difficile pour les scolaires qui devront descendre la rue de Maréchal Leclerc. **Sans évoquer une partie de la construction faite en zone inondable, une ineptie générant un surcoût non négligeable.** Notre projet ne présentait pas tous ces inconvénients.

Le maire a entendu toutes ces remarques sur le site, mais ne reviendra pas sur la décision déjà prise depuis longtemps. Nous en prenons acte et lui donnons rendez-vous en 2020 pour juger sur site (si tout se passe bien évidemment).

Les élus de la liste Ensemble présentent leurs meilleurs vœux à tous les habitants de Châteaubourg.

*Anne Steyer, Christian Fourmont, Éliane Ménager, Jean-Pierre Guéguen, Paul Bobille.
Pour nous contacter : ensemble@chateaubourg2020.fr*

LISTE MINORITAIRE

Pour une action citoyenne et participative



En ce début d'année, nous tenions tout simplement à vous souhaiter une excellente année 2018. Quelle soit belle, solidaire et pleine d'espoirs.

*Pablo Diaz, Xavier Demay, Olivier Durand
listeavec.vous@chateaubourg.fr*

LE COLLÈGE SAINT-JOSEPH

PRIORITÉ à la qualité de l'encadrement et à l'innovation pédagogique



Le collège Saint-Joseph est inscrit dans l'ADN de Châteaubourg depuis plus d'un siècle. Le 2 octobre 1911, les habitants assistaient à la bénédiction de la nouvelle école Saint-Joseph sur le site actuel de l'établissement. Le cours complémentaire, préluce au collège actuel, ouvrait en 1958, au moment où la loi Debré permit les contrats avec l'État.

Le collège se développa ensuite au fil des ans souvent grâce aux bénévoles qui s'investissaient dans les associations gestionnaires. Les grands travaux furent lancés dans les années 1960 avant les aménagements successifs des deux dernières décennies. L'établissement compte 477 élèves répartis dans 18 classes dont un dispositif Ulis*, le tout avec 38 professeurs et 17 membres du personnel de l'OGEC.

Un collège ouvert à tous

Quand on parcourt le livre sorti en 2011, à l'occasion du centenaire, l'investissement des équipes éducatives se dégage comme le fil rouge incontestable de ces décennies. Une motivation qui n'a pas varié. « *Les parents viennent ici pour le dynamisme de l'établissement, la qualité de l'encadrement et l'innovation pédagogique* » indique Béatrice Persehaïs, la nouvelle directrice depuis septembre 2017. « *C'est un collège ouvert à tout le monde* » poursuit Samuel Debray, adjoint de direction.

Des exemples concrets ? L'ouverture à l'international est notamment illustrée dans les classes bi-langues généralisées sur tout le collège. L'élève peut ainsi pratiquer deux langues de son choix - l'anglais, l'allemand ou l'espagnol - de la cinquième à la troisième, avec des séjours linguistiques organisés la dernière année du collège. Une classe anglais-allemand est même en place dès la sixième.

Adapter la pédagogie à chaque élève

Avec une langue parlée au quotidien. Trois professeurs venant de l'étranger et disposant de la double-nationalité enseignent ainsi l'anglais, l'allemand et l'espagnol, en classe... comme sur la cour de récré ! « *La langue est ainsi plus personnalisée* » poursuit la directrice qui évoque d'autres actions comme les robots en technologie, l'accueil d'un auteur littéraire, les visites d'entreprises... le tout autour de la pédagogie des intelligences multiples, lancée par Howard Gardner en 1983.

« *Il s'agit d'adapter la pédagogie à la personnalité de chacun* » ajoute Béatrice Persehaïs. « *On apprend même les maths en chantant !* ». Il suffit de voir le clip de Parolégogramme (à retrouver sur YouTube). Sur le plan sportif, le collège continue aussi d'engranger de bonnes performances.



1 - De gauche à droite Béatrice Persehaïs, directrice, Bruno Vatel, conseiller d'éducation, Roselyne Huchet, secrétaire et Gilberte Gavard, comptable.
2 - La première classe de cinquième au collège, en 1959.
3 - On peut même apprendre les maths en chantant !

La formation humaine

L'établissement met l'accent sur les rencontres inter-générationnelles et s'engage également dans des actions locales de solidarité. Tous les mardis, un groupe d'élèves se rend ainsi à la Résidence Sainte-Marie pour aider les personnes âgées à déjeuner et à se déplacer. Lors de la semaine Atout'Âge organisée par le CCAS**, les jeunes de cinquième accueillent des seniors pour les initier à l'outil informatique. La formation humaine n'est pas oubliée au collège. Important aussi à notre époque.

*Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
**Centre Communal d'Action Sociale

02 99 00 30 77

www.saint-joseph-chateaubourg.fr



LE COLLÈGE PIERRE-OLIVIER MALHERBE

Un établissement VIVANT avec de nombreux projets



1 - De gauche à droite Katia Lecanuët, conseillère principale d'éducation, Jacques Le Brun, principal, et Marion Caillairec, adjointe gestionnaire.



2 - Collecte de jouets du club Unesco, au profit des Restos du Cœur
3 - Le collège Pierre-Olivier Malherbe en 2017.

L'établissement vient de souffler ses vingt bougies. Le collège Pierre-Olivier Malherbe a, en effet, été inauguré le 9 septembre 1996, une semaine après l'accueil des premiers élèves de sixième et de cinquième qui précédaient les jeunes du niveau quatrième-troisième arrivés en 1997.

principal-adjoint - évoquant les initiatives du club Unesco créé en 2006. On retiendra notamment le label E3D, une distinction unique dans le département, obtenue dans le cadre du développement durable.

Le principal évoque aussi les nombreux voyages à l'étranger, à savoir l'Angleterre en cinquième puis l'Espagne et l'Allemagne au niveau quatrième. La citoyenneté n'est pas oubliée : « *nous organisons tous les ans un rallye citoyen dans les classes de sixième pour faire découvrir les instances locales comme l'état civil à la mairie* » indique Katia Lecanuët, conseillère principale d'éducation.

94,2 % d'élèves reçus au DNB

Le parcours du collégien est toujours ponctué par le DNB, le Diplôme National du Brevet, avec un score 2017 salué par le nouveau principal. « *Nous avons d'excellents résultats avec 94,2 % d'élèves reçus à l'examen, dont 89 % de mentions pour les admis. On est là pour faire réussir nos élèves et ils réussissent !* ». Jacques Le Brun évoque aussi l'après-collège : « *en juin, tous les jeunes avaient une solution pour leur parcours* ». Un bon aiguillage décisif pour la suite.

*Taux de réussite au DNB : 94,2.
France 89 %, Ille-et-Vilaine 92 %



Cette ouverture consacrait l'action menée par l'association « Pour un collège public à Châteaubourg » qui comptait 200 adhérents à l'époque. Mobilisation locale et dans le canton, pose symbolique d'une première pierre, défilé dans les rues de Vitre... : l'association alors présidée par Jean-Pierre Guéguen, ne ménagea pas ses efforts pour faire aboutir le projet. Anticipant la progression démographique, le comité et les élus escomptaient accueillir 480 élèves, un objectif largement atteint vingt ans plus tard.

630 élèves en 2017

Les effectifs ont monté en puissance dans un établissement passant d'une capacité d'accueil de 400 élèves en 1996 à 700 en 2005, suite à des travaux d'extension. De-

puis la rentrée de septembre 2017, le collège compte en effet 630 élèves répartis en 24 classes, dans un établissement totalisant 90 personnes dont 47 enseignants. Avec une intendance qui suit. « *97 % des jeunes déjeunent au self. On sert 650 repas par jour et tout est préparé sur place avec beaucoup de produits locaux* » précise Marion Caillairec, adjointe gestionnaire.

Poursuivre les projets

En deux décennies, l'établissement a déjà écrit une partie de son histoire. « *Un travail sur le long terme a été mené par mes prédécesseurs. Je voudrais m'inscrire dans cette continuité* » confie Jacques Le Brun, le nouveau principal - assisté par Laurent Schutters,

Le blog :
collegepomalherbe35.blogspot.fr

Sur le vif



11 nov. **Cérémonie** commémorative de l'armistice à Broons-sur-Vilaine.



24 nov. **Les pompiers de Châteaubourg** en séance d'entraînement sur le nouveau parcours sportif !



24 oct. **Visite du président de la Fédération Française de Tennis !** Bernard Giudicelli a salué la belle dynamique du club.



2 déc. **Le traditionnel marché de Noël** à Broons-sur-Vilaine s'est déroulé en toute convivialité !



3 déc. **Carton plein** pour la bourse aux jouets de l'APE des écoles publiques !



2 déc. **Sainte-Barbe 2017** : les pompiers à l'honneur dans la cour du centre de secours.



10 déc. **Téléthon** : kayak et escalade parmi les nombreuses animations organisées par les associations locales. Merci !



10 déc. **Animations de Noël** à Châteaubourg, avec Castel Art Com.



18 déc. **La nouvelle Gendarmerie** sort de terre dans la zone de la Bourlière.



Déc. **Illuminations de Noël** de l'église Saint-Pierre.

Vivre ensemble

VIE SCOLAIRE

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Une équipe à l'écoute de la méthode Montessori

Chloé empile dix cubes pour édifier une tour pendant qu'Arthur réalise un escalier. Nous sommes en pleine séance Montessori à l'école Saint-Joseph. « *La méthode privilégie la manipulation avec un matériel qui s'adapte aux périodes sensibles de l'enfant. Il peut ainsi aboutir à une acquisition solide des apprentissages* » indique Mélissa Berger-Divet, directrice. « *Avec la*

tour rose, l'enfant range du plus grand au plus petit. C'est un excellent exercice qui prépare aux mathématiques ».

L'engouement pour la pédagogie de Maria Montessori (1870-1952) est devenu une évidence en France et dans le monde. Son concept ? L'intellect de l'enfant, jusqu'à trois ans, se nourrit d'informations en manipulant, regardant, écoutant ce qui est à sa portée.

Respecter le rythme de l'enfant

« *On s'intéresse à cette pédagogie depuis deux ans et cette année l'équipe de la maternelle va partir en formation pour approfondir sa connaissance sur le sujet* » poursuit la directrice. « *Sans devenir une école Montessori à part entière, nous sou-*

haitons que cette méthode soit accessible à tous ». Il faut aussi que le cadre et les conditions s'y prêtent. « *Nous avons la chance d'avoir des classes de maternelles pas trop chargées, ce qui permet cette approche, en respectant le rythme de chaque enfant* ».

Des résultats positifs

Les résultats sont déjà positifs. La pédagogie, très sécurisante, apporte calme et concentration pour des apprentissages solides. « *On a des enfants qui savent déjà calculer en moyenne section* ». Autre intérêt : les élèves sont plus motivés pour venir à l'école. Avec un impact de cet apprentissage sensitif sur le comportement. « *Les enfants s'observent et s'entraident* » conclut la directrice « *la méthode va vraiment à la rencontre des besoins d'aujourd'hui* ». Respect, tolérance, dignité : les valeurs de la pédagogie italienne sont toujours d'actualité. Ce n'est pas un hasard si on compte aujourd'hui 22 000 écoles Montessori dans le monde.

www.saint-joseph-chateaubourg.fr
primssaintjo@wanadoo.fr
02 99 00 74 81



Chloé, Rose et Arthur très concentrés, en manipulant du matériel Montessori

Portes ouvertes samedi 3 février
de 9h30 à 12h30

COLLÈGE PIERRE-OLIVIER MALHERBE

Du soutien scolaire avec les « devoirs faits »

« *Dès ce premier trimestre, j'ai été marqué par la qualité des projets qui sont menés. Je ressens une puissance pédagogique et un fort dynamisme de l'établissement dans plusieurs domaines* ». Jacques Le Brun, le nouveau principal du collège Pierre-Olivier Malherbe - depuis cette rentrée de septembre 2017 - entend d'ailleurs poursuivre les actions lancées par Maryannick Avril. « *Je veux maintenir les fondamentaux et les marqueurs de l'établissement* ».

Avec des volontaires

Cette année scolaire 2017-2018 sera également marquée par une nouvelle initiative, les « Devoirs faits », un soutien scolaire gratuit lancé dans les collèges par l'Éducation Nationale. « *C'est la poursuite de l'aide aux devoirs, déjà organisée trois fois par semaine, pour 35 élèves, tous les soirs de 17 à 18 heures, mais avec une capacité limitée* » indique Katia Lecanuet, conseillère principale d'éducation, qui souligne les avantages de la nouvelle formule :

« *tous ceux qui prennent le car sont pénalisés. Avec ce dispositif les élèves sont accompagnés sur des temps, en journée, par des professeurs* ». Avec une précision importante de Jacques Le Brun : « *l'opération concerne tous les niveaux de classe, mais avec des volontaires. Ce n'est pas une obligation* ». C'est connu : la motivation demeure une clé de la réussite scolaire.

Ouverture, culture et citoyenneté

Ce sera aussi l'occasion pour l'équipe pédagogique de mener une réflexion autour du travail demandé en dehors des cours, en mettant l'accent sur l'autonomie des jeunes. Le collège poursuit enfin les initiatives dans le cadre du club Unesco, sans oublier l'ouverture à l'international avec des voyages organisés à l'étranger.

Place aussi à la promotion de la culture et à la citoyenneté ancrée dans le projet d'établissement. C'est dans ce cadre qu'une découverte



Jacques Le Brun, le nouveau principal
« *Je veux maintenir les marqueurs du collège* »

de l'Assemblée Nationale a été organisée par la députée de la circonscription, ce lundi 18 décembre, pour un groupe d'élèves. Sans oublier le cadre local. Les délégués de classe rencontrent ainsi les élus locaux lors de leur formation.

Comme on peut le constater les projets ne manquent pas dans l'établissement !

Collège Pierre-Olivier Malherbe
ce.0352448w@ac-rennes.fr
02 99 00 38 50

VIE ASSOCIATIVE

ENTRAIDE

Quand les petits prix aident les plus démunis

Un manteau pour quatre euros, un pantalon ou une chemise adulte pour deux euros... Qui dit mieux ? Chaussures, vêtements, vaisselle, matériel de puériculture, bibelots, petits meubles, électroménager, objets décoratifs, livres, CD, DVD, jouets, outils de jardin... On trouve de tout dans les locaux de l'association Entraide, face au restaurant inter-entreprises à La Goulgatière à Châteaubourg.

Une seconde vie aux objets

« *L'association a été créée en 1994 pour aider les personnes en difficulté. Nous recevons les dons des particuliers et nous revendons les articles à un petit prix* » confie Yves Royer, président d'Entraide depuis 2002. « *Nous dépannons ainsi les familles dans le besoin et donnons un second usage à ces objets* ». Tout bon aussi pour le recyclage donc l'écologie. « *Tout le monde peut déposer et acheter. On veut rendre service mais ici ce n'est pas un vide-grenier !* » prévient Yves Royer qui repère vite les petits malins adeptes de la revente.



De gauche à droite, Hélène Daligault, Yves Royer et Pierrick Melot, membres de l'association

Il est facile de trouver l'article rare sur une surface d'exposition de 350 m² avec des rayons bien structurés comme dans un magasin. « *On a vendu de vieux vêtements pour le théâtre, des disques vinyles pour faire des dessous d'assiette* » poursuit le président qui précise qu'ici tout est rangé par 17 bénévoles opérationnels, une équipe qui attend aussi une relève pour trier les objets, accueillir les gens et dialoguer avec eux.

6 500 € de dons en 2017

L'association loi de 1901 a versé 6 500 € de dons en 2017 à différents organismes comme les Res-

Envie de vous investir au sein de l'association Entraide ? N'hésitez pas, l'association recherche des bénévoles !

tos du Cœur, le Téléthon, Médecins du Monde, le Secours populaire, Urgence Haïti, sans oublier la collecte pour la Banque alimentaire et l'achat de deux scooters en 2013... Accidents de la vie, personnes seules... : la solidarité reste d'actualité.

Horaires d'ouverture : mercredi et samedi de 14h à 17h.
02 99 00 81 26 (local) 02 99 62 32 16 (Yves Royer). Ferme de La Goulgatière

LE VIET VO DAO

Un art martial créateur de bien-être

Tendre vers le bien être mental et corporel pour obtenir équilibre et harmonie en luttant contre le stress, les tracasseries ou de mauvaises conditions physiques : c'est l'objectif du Viet vo dao, un art martial vietnamien. « *Quand j'ai quitté Clermont-Ferrand on m'a demandé d'installer cet art martial en Bretagne* » confie Elisabeth Rupp-Girard, une sportive - ceinture noire deuxième dan - très dynamique, qui affiche de suite la philosophie de l'activité « *l'homme qui marche toujours sans jamais s'arrêter* ».

35 adhérents

Il s'agit exactement du Viet vo dao Thanh Long Truong Son Phai - traduisez école des dragons verts de la chaîne de montagnes - un club créé à Châteaubourg en 2005 et qui compte 35 adhérents qui s'entraînent en moyenne trois fois par semaine au dojo du Prieuré.

« *Le fait d'apprendre à se maîtriser donne confiance en soi* » poursuit Baptiste Girard - ceinture noire deuxième dan - enseignant et vice-président du club qui évoque un art martial basé sur



Une partie des pratiquants autour d'Elisabeth Rupp-Girard, quatrième à partir de la gauche, au premier rang.

des mouvements circulaires autour du « marteau de poing ». La technique ne se limite pas au combat à mains nues. On travaille ensuite le bâton, inévitable pour débiter, puis l'épée, l'éventail voire le sabre, la hallebarde ou la lance.

Un retour aux sources

« *On se rend tous les mois dans le creuset de cet art, à Clermont-Ferrand et au Puy-en-Velay, autour du maître de l'école pour se perfec-*

tionner et garder cet enracinement à la terre » ajoute Elisabeth évoquant ces stages dans le Massif central, autour de maître Nguyen Dan Viet Gérard, 8^{ème} dan, l'un des huit fils du maître fondateur Nguyen Dan Phu. La créatrice du club local y voit là un retour aux sources indispensable pour garder la philosophie d'un mode de vie plein de sagesse qui nous vient de l'ex-Indochine, un pays qui a gardé des liens avec l'Hexagone depuis le siècle dernier.

En savoir plus sur Facebook : Viet-Vo-Dao-Thanh-Long-Truong-Son-Phai-Châteaubourg
Contacts : baptistegirard97@gmail.com 06 75 32 32 29 babeth.girard@hotmail.fr

Histoire

IL Y A 54 ANS...

L'INCONNU DE LA VOIE FERRÉE

Après la guerre et jusqu'aux années 1970, le secrétaire de mairie était vraiment polyvalent. Il assurait bien entendu l'état civil, enregistrant les décès quand les nouvelles n'étaient pas toujours gaies. Ce fut notamment le cas, après une découverte macabre qui entraîna bien des complications imprévues.



- 1 - C'est au fond, après le virage, que le corps fut découvert sur la voie avant le pont de La Guérinais. La voie ferrée n'était pas électrifiée à l'époque.
- 2 - En 1960, on voyageait dans des wagons à compartiments.
- 3 - Dans les années 1950, les locomotives à vapeur passaient encore à Châteaubourg comme ici à la gare du nord en 1970.

Nous sommes le 1^{er} août 1963. C'est l'été, il fait beau. Les trains en provenance de Rennes continuent de traverser Châteaubourg pour filer sur Paris. Des express moins rapides à l'époque, avant l'électrification du dernier tronçon.

La circulation ferroviaire est tout à fait normale et pourtant vers 15 heures, la mairie est avertie de la découverte d'un corps sur la voie, entre la gare et le pont de La Guérinais. Nous passerons ici les détails mais le spectacle n'est pas beau à voir.

Aucune pièce d'identité

Alerté, Paul Derennes, secrétaire de mairie, se rend aussitôt sur les lieux avec le lieutenant François Ronsin, chef du corps local des pompiers. « Il fallait avoir le cœur bien accroché et ce cadavre mutilé ne laissait apparaître aucune identité dans les effets personnels de

la victime » confie Paul « cet anonymat allait me compliquer sérieusement la tâche par la suite ». L'homme semble jeune. Un soldat en permission ? Impossible, en 1963 on ne sort qu'en tenue militaire, sauf le jour de la quille.

Un problème va en effet se poser sur le plan administratif, en portant à l'état-civil de Châteaubourg le décès d'une personne non-identifiée. C'est pour cela que Paul Derennes a pris sur place les mensurations du corps, noté la description des vêtements et des chaussures pour inscrire ces informations sur le registre.

Personne ne se manifeste...

Dans l'attente, la dépouille est déposée dans un local, rue des Manoirs, en espérant l'arrivée de la famille. Comme personne ne se manifeste, François Ronsin, menuisier, réalise un cercueil avant une rapide absoute

à l'église. Il reste à procéder à l'inhumation, mais où ? La commune réalise, en toute hâte, un caveau en ciment pour la circonstance.

Les jours s'écoulaient pendant deux ou trois semaines, sans la moindre nouvelle. La gendarmerie, a lancé un avis de recherche qui demeure infructueux sur le département. C'est vraiment par un pur hasard que l'affaire va se débloquer.

Le flair des gendarmes de Saint-Malo

Deux gendarmes de Saint-Malo prennent le train pour reconduire un détenu, à Paris, dans le commissariat du 14^{ème} arrondissement. C'est là qu'ils aperçoivent des effets personnels dans un coin d'une pièce. Le planton de service leur explique que ces affaires ont été remises par deux jeunes qui avaient rejoint la capitale en train, en indiquant que leur camarade avait disparu. Le rapprochement

avec l'affaire de Châteaubourg devient automatique.

La maréchaussée mène son enquête et se retrouve rapidement sur la bonne piste qui permet de reconstituer le triste scénario du drame. Trois jeunes ont pris le train à Rennes après s'être livrés, avant le départ, à quelques festivités. L'un d'eux visiblement ivre, s'est rendu aux toilettes et, en guise de porte, a ouvert celle qui donne sur l'extérieur, avant de se projeter dans le vide.

Une identification très délicate... au cimetière

L'enquête indique rapidement qu'il s'agit sans doute du fils d'un officier de cavalerie, en garnison à Saumur. Ce cadre militaire ne s'est pas inquiété sachant que le jeune est parti encadrer une colonie de vacances, pensant qu'il est toujours occupé entre les

jeux de camps et les animations estivales.

Il reste à effectuer l'opération la plus délicate, à savoir identifier formellement le corps au cimetière. Paul est présent sur les lieux, à l'ouverture du cercueil sorti du caveau. Le capitaine de cavalerie reconnaît de suite la dépouille de son fils en voyant ses vêtements.

Un certificat de décès délivré... six mois plus tard

L'officier se rend ensuite à la gendarmerie locale pour faire dresser un procès-verbal et c'est là que les choses se compliquent. Malgré la demande insistante du gendarme qui vient à la mairie, Paul Derennes refuse d'établir le certificat de décès. « Je n'en avais pas le droit et je téléphonai au procureur qui m'indiqua qu'un jugement devait être rendu pour porter l'identité sur le document ».

Le capitaine n'obtient donc pas son acte de décès, au grand dam du gendarme ! La dépouille devant être transférée dans un autre département, il faut bien porter un nom sur le permis d'inhumer et l'autorisation de transport de corps dans le cercueil. « J'établis finalement une autorisation à partir du procès-verbal de gendarmerie, suite à la reconnaissance du père » conclut Paul qui se souvient de la suite : « le jugement fut rendu six mois plus tard ». On pouvait enfin mettre officiellement un nom sur l'acte de décès de l'inconnu de la voie ferrée...

Sources : informations communiquées par Paul Derennes

ZOOM SUR...

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE, QUALITÉ ET PROXIMITÉ !

Pour certains, c'est une habitude voire une tradition. Pour d'autres, il reste à découvrir... Nous parlons du marché hebdomadaire de Châteaubourg, qui se tient le vendredi matin, de 8h à 13h, parking de La Vilaine. À deux pas du centre commercial Bel Air, une vingtaine de commerçants vous accueillent pour ce marché et vous proposent fruits, légumes, fleurs, boucherie-charcuterie, produits de la mer, miel, fromages, œufs, galettes, thé et café, vêtements... Lieu de rencontre autant que commerce foisonnant, une étape le vendredi pour bien préparer le week-end !

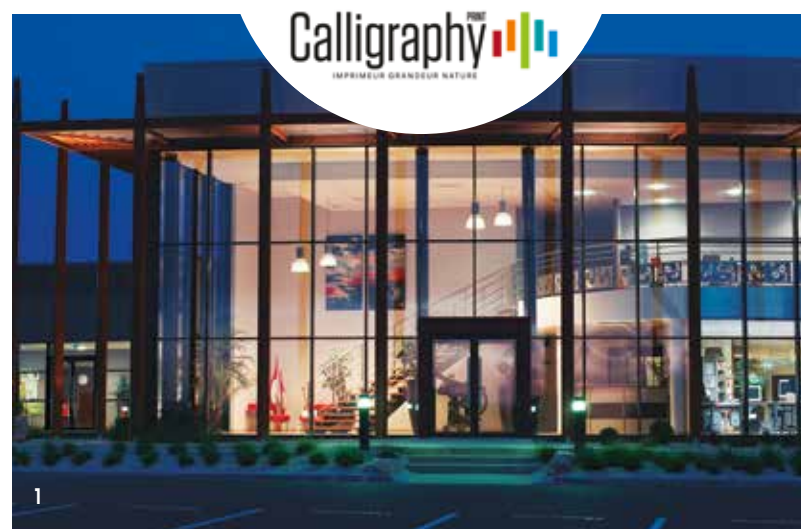


Rencontres

CALLIGRAPHY PRINT

Répondre au marché de la Bretagne à Paris

L'imprimerie Calligraphy Print s'est installée à Châteaubourg en 2008. Depuis l'entreprise poursuit son développement entre la région parisienne et le Grand Ouest en respectant les exigences de l'environnement.



1 - L'entrée de l'entreprise.
2 - Un outil de production qui répond à la demande.
3 - Olivier Pouchin « À Châteaubourg, nous sommes dans un bassin d'emploi dynamique ».
4 - L'imprimerie sur le site de La Gaultière.

« On se sent très bien à Châteaubourg. C'est très agréable de faire partie de ce bassin local avec des industriels dynamiques autour de nous ». Olivier Pouchin, président de Calligraphy Print SAS, n'a pas oublié l'implantation de son entreprise en 2008, sur le site de La Gaultière, à proximité de l'axe Rennes-Paris. « Nous avons reçu un très bon accueil de la municipalité et de Vitré Communauté. Nous avons été très bien accompagnés et on sent toujours une écoute de la mairie ».

L'entreprise créée en 1989 par Bernard Pouchin, le père d'Olivier, commençait à se sentir à l'étroit sans ses locaux, rue des Veyettes à Rennes. Après le déménagement, Calligraphy Print passe ainsi de 2 500 à 5 200 m² couverts. C'est aussi l'occasion pour l'imprimeur rennais de s'équiper de nouvelles machines, toujours avec les célèbres presses offset Heidelberg, fabriquées outre-Rhin, depuis 1850, dans la ville du même nom.

Une presse Heidelberg à trois millions d'euros

« Nous avons actuellement trois Heidelberg. Nous avons investi trois millions d'euros dans la dernière, une huit couleurs, qui tourne depuis février 2017. Avec ce parc nous pouvons répondre à toutes les demandes, avec des devis clients qui varient de 50 à 100 000 € » poursuit le président évoquant les petites, moyennes



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Pourquoi est-il important de donner son sang en début d'année ?

Le mois de janvier est traditionnellement marqué par l'arrivée des premières épidémies de grippe et autres maux de l'hiver dont des difficultés climatiques. Ces deux facteurs contribuent à empêcher les donneurs de se rendre sur les lieux de collectes mobiles et en Maisons du don. À cela s'ajoute une diminution des dons durant la période des fêtes. Il est primordial que les donneurs se mobilisent durant cette période et que de nouveaux donneurs passent à l'acte. En Bretagne, ce sont 600 dons de sang qui sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des patients.

N'hésitez plus !

POUR POUVOIR DONNER SON SANG, IL FAUT :

- être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg
- pour un premier don, être muni d'une pièce d'identité
- bien s'hydrater et manger avant un don de sang.

LES COLLECTES EN 2018 À CHÂTEAUBOURG :

mardi 2 janvier / jeudi 14 avril / jeudi 28 juin / jeudi 27 septembre.
Salle La Clé des Champs, de 10h à 13h et de 15h à 19h.

VOTRE RÉFÉRENT EFS À CHÂTEAUBOURG :

Marie-Claude Legendre, 06 72 01 77 44



et grosses séries qui sortent de l'imprimerie tous les jours. Brochures, dépliants, catalogues, plaquettes, affiches, magazines, plans touristiques, horaires de transports urbains... la palette de la production est étendue.

50-50 entre Paris et la Bretagne

« Nous travaillons à 50 % pour la région parisienne et à 50 % pour le Grand Ouest » ajoute Olivier Pouchin évoquant des clients de tous les secteurs comme l'automobile, l'habillement, la cosmétique ou l'agro-alimentaire en précisant que 95 % des fichiers sont traités par des agences de publicité et des services communications.

« Nous avons 600 clients actifs et les plus gros sont à Paris » précise le président qui n'oublie pas que le marché reste assez tendu : « nous étions 10 000 imprimeurs en France en 1989, nous sommes 2 300 aujourd'hui. On sera peut-être à 500 d'ici dix ans ». Mais rien n'est jamais écrit d'avance. Certains spécialistes avaient annoncé la chute du papier qui tient toujours bon face au full digital.

30 % de croissance en huit ans

C'est le cas chez Calligraphy. « Nous affichons un chiffre d'affaires de onze millions d'euros en 2017, soit 30 % de croissance en huit ans. Ce n'est pas si mal ». En 2017, l'imprimerie qui compte 65 salariés s'est agrandie sur



4 100 m² en recrutant sept personnes, le tout en réintégrant une partie de la sous-traitance.

Chez Calligraphy Print, développement rime avec environnement. Bâtiments HQE, traitement des espaces extérieurs et des sols, isolation acoustique et thermique, éclairage pour un confort visuel, gestion de l'énergie, de l'eau, des produits chimiques, des déchets, des matières premières, des emballages et transports... : Calligraphy Print joue la carte écologique.

Priorité au développement durable

Avec des engagements et une notoriété reconnus : ISO 9001 et 14001, Green Procurement Standards version 11, label Imprim'vert, FSC, PEFC, Pacte mondial, Oscar d'Ille-et-Vilaine du développement durable, Trophée Les Chênes du Grand Ouest, Ecovadis "Gold"... « Un industriel aujourd'hui ne peut pas ignorer ces problèmes d'environnement

car on consomme de l'eau et de l'énergie. On doit de se poser les bonnes questions et montrer l'exemple dans le cadre d'une démarche globale de performance ».

L'eau de pluie est stockée pour les sanitaires et le process de fabrication. Les calories dégagées par les machines sont récupérées pour se chauffer. La direction a même fait installer ses premières ruches pour abeilles sur le terrain de l'usine, avec déjà cinq récoltes de miel en 2017 ! Tout un symbole où la performance côtoie la biodiversité. Calligraphy Print prouve qu'une entreprise doit toujours s'inscrire dans le développement. À condition qu'il soit durable.

Calligraphy Print
ZA La Gaultière - 02 99 26 72 72
www.calligraphy-print.com

État civil

JUSQU'À MI-DÉCEMBRE

NAISSANCES

Eline BEASSE, née le 9 septembre 2017
Malo LECORDONNIER,
né le 13 octobre 2017
Maxence ANNE ROCHELLE,
né le 17 octobre 2017
Kaïl PÉROL-DINÉ, né le 25 octobre 2017
Margot THIÉBOT, né le 26 octobre 2017
Lou DENIS, née le 26 octobre 2017

Liam SIDIBE, né le 18 novembre 2017
Logan LELGOUARCH,
né le 28 novembre 2017
MARIAGES
Frédéric SEVOZ et Fatiha EL MAJBRI,
le 21 octobre 2017
DÉCÈS
Marie GEFFRAULT veuve HUCHET,
85 ans, le 30 août 2017 à Châteaubourg

Victoire LANCELOT, 90 ans, le 18 octobre 2017 à Vitré
Gilbert VAULÉON, 90 ans, le 27 octobre 2017 à Châteaubourg
Maria MARÉTHEUX veuve CADIEU,
96 ans, le 1^{er} novembre 2017 à Vitré

ADMINISTRATION POINT SUR VOS DÉMARCHES

Informations auprès du service
État-civil au 02 99 00 31 47

PACS

Depuis le 1^{er} novembre, l'enregistrement du PACS se fait en mairie ou chez un notaire, et non plus auprès du Tribunal d'Instance. À Châteaubourg, le dépôt du dossier se fait uniquement sur rendez-vous.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

1. Pré-demande sur le site de l'ANTS : ants.gouv.fr
2. Prise de rendez-vous en ligne avec le service de l'État-civil qui instruit les demandes : www.chateaubourg.fr/vos-demarches
3. Délais : en ce début d'année, 3 semaines pour obtenir un rdv puis 3 semaines pour obtenir le titre. Ces délais indicatifs peuvent varier, prenez vos dispositions !

IMMATRICULATION ET PERMIS DE CONDUIRE

Pour ces démarches, tout se passe désormais en ligne !
> immatriculation.ants.gouv.fr
> permisdeconduire.ants.gouv.fr



COMMERCE

LES ENSEIGNES QUI BOUGENT



CRIT INTÉRIM
CENTRE COMMERCIAL BEL AIR
02 23 07 20 17
www.crit-job.com

L'agence Crit Intérim a ouvert ses portes en centre-ville en septembre dernier. **Thibault Blanchard**, déjà responsable d'une agence à Vitré, ainsi que ses deux collaboratrices, proposent aux entreprises du bassin chateaubourgeois de recruter le candidat idéal, et aux

demandeurs d'emploi de trouver une mission en lien avec leurs attentes et compétences. Bien que spécialisée dans l'industrie et la logistique, l'agence propose également des offres dans le BTP et le tertiaire, en intérim, CDD, CDI ou encore CDII.

Ouvert : le lundi de 14h à 18h. Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.



CAP CLIMAT
ZA PLESSIS BEUCHER
1 RUE DE LA GRANDE GARENNE
07 82 12 29 61
www.capclimat.fr

L'entreprise Cap Climat a déménagé en septembre 2016. **Laurent Besnard**, gérant de la société, et ses 11 employés disposent désormais de locaux d'une superficie de 450 m².

Spécialisée dans les domaines de l'électricité, la plomberie, la climatisation et le chauffage (installation, maintenance et dépannage), l'entreprise propose ses services aux particuliers ainsi qu'aux professionnels, aussi bien dans le neuf que dans la rénovation.

Joignable par téléphone : du lundi au vendredi de 8h à 19h.

Agenda

JANVIER

MARDI 2 JANVIER
Établissement Français du Sang
Collecte de sang, de 10h à 13h et de 15h à 19h
La Clé des Champs.

MARDI 11 JANVIER
Club du Bon Accueil
Assemblée Générale à 14h
Salle Henri Grouès.

SAMEDI 13 JANVIER
Anciens Combattants Saint-Melaine
Assemblée Générale à 14h
Salle Henri Grouès.

SAMEDI 20 JANVIER
Musique aux Portes
Concert harmonique
La Clé des Champs.

Équicastel rando
Assemblée générale
Salle du Verger.

MARDI 23 JANVIER
Collège Saint-Joseph
Soirée d'informations.

JEUDI 25 JANVIER
Castel Art Com
Assemblée générale
Maison Pour Tous.

MSA
Conférence sur les perturbations électromagnétiques à 20h
La Clé des Champs.

DIMANCHE 11 FÉVRIER
École Saint-Joseph
Spectacle
La Clé des Champs.

SAMEDI 17 FÉVRIER
La Nouzille
Fest Noz
La Clé des Champs.



LES 2, 3 ET 4 FÉVRIER
NOUVEAU ! Tech inn' Vitré
Premier salon des usages numériques. Organisé par Vitré Communauté. Voir notre article en page 5.

FÉVRIER

SAMEDI 3 FÉVRIER
École et collège Saint-Joseph
Portes ouvertes, le matin.

DÉBUTEZ L'ANNÉE DU BON PIED AVEC LA BIBLIOTHÈQUE !

LECTURES ET JEUX D'HIVER

Mercredi 3 janvier

Animation concoctée par la ludothèque et la bibliothèque. Au programme, une lecture hivernale, des ateliers créatifs et des jeux... avec des moufles !

NOUVEAU ! LE RACONTE-BÉBÉ

jeudi 1^{er} février à 10h

Lectures animées pour les tout-petits, autour de l'album « À trois, on a moins froid ! », par Mireille et Nadine de la bibliothèque ! Pour les 0-3 ans ; inscriptions à partir du 16 janvier. Un moment tout doux à retrouver tout au long de l'année !

LECTURES ET RITOURNELLES

Marion Dain de l'association l'Arbre Yakafaïre revient avec sa parenthèse enchantée, pour le bonheur des petits et des grands. Un rendez-vous proposé à chaque période de vacances scolaires (ouvert à tous, sur inscription, dates à retrouver sur l'Info Flash).

« LE MOIS DU... »

Chaque mois, une sélection la plus variée possible pour assouvir votre soif de curiosité ! Des livres bien sûr, mais aussi de la musique et du cinéma.

En janvier, « les femmes qui écrivent sont fabuleuses ! », et en février « De l'amour, de l'amour, de l'amour » bien sûr.

FESTI'MÔMES

Du 5 au 18 mars



Thème

L'expression corporelle !

Le festival des tout-petits est de retour pour vous proposer un programme riches en animations pour les 0-6 ans : exposition, ateliers, spectacles, cinéma, cuisine... De quoi bien grandir en s'amusant !

Programme complet à découvrir en février, sur le site www.chateaubourg.fr

Infos

Renseignements et inscriptions auprès de Sandrine Bompard, par téléphone au 02 99 00 77 03.

Meilleurs vœux 2018

à tous,
pleine de joies et...
d'animations !

Festi'Mômes du 5 au 18 mars
Marché des Producteurs et Créateurs
Éditions printemps, été et automne

Jardin des Arts De mai à septembre

Fête de la Musique,
feu d'artifice
et course cycliste !

Les 29 & 30 juin

Atout'Âge Octobre & novembre

Animations de Noël,
marché et illuminations Décembre

Et tout au long de l'année :

... les animations de la bibliothèque
et des services Enfance Jeunesse de la mairie !
... sans oublier les nombreuses animations
proposées par les associations castelbourgeoises !

Contact

Hôtel de Ville

5 place de l'Hôtel de Ville
BP 92156 - 35220 Châteaubourg
02 99 00 31 47 - Fax : 02 99 00 80 65
mairie@chateaubourg.fr

Horaires :
du lundi au jeudi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h
le vendredi, de 9h à 19h.

Bibliothèque

Rue des Tours Carrées
35220 Châteaubourg
02 99 62 31 41
bibliotheque@chateaubourg.fr

Horaires : le mardi de 15h à 19h,
le mercredi de 10h30 à 12h30
et de 15h à 19h,
le vendredi de 15h à 19h,
le samedi de 10h à 13h.

Maison Pour Tous

9 rue Louis Pasteur
35220 Châteaubourg
02 99 00 75 18
accueil.mpt@chateaubourg.fr
Horaires : le lundi de 9h à 10h30,
du mardi au jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30, le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le samedi de 10h30 à 12h30.

www.chateaubourg.fr



www.facebook.com/chateaubourg